

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite municipalité, **QUE:**

Selon l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le **dépôt du rapport financier de la Ville de Pont-Rouge pour l'année terminée le 31 décembre 2017 et le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance du conseil qui se tiendra le lundi 7 mai 2018, à 19 h 00, dans la salle du conseil à Place Saint-Louis, sis au 189, rue Dupont à Pont-Rouge.** L'entrée se fait par la porte numéro 14 à l'arrière du bâtiment.

QUE toute personne intéressée peut assister à cette assemblée publique.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 25^{ième} JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

La greffière,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jocelyne Laliberté'.

JOCELYNE LALIBERTÉ, G.M.A.